



# BTS MANAGEMENT EN HÔTELLERIE - RESTAURATION

ANCIENNEMENT BTS HÔTELLERIE - RESTAURATION



FORMATION EN APPRENTISSAGE

## Objectifs

Le titulaire d'un BTS MHR intervient dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des activités de loisirs pour produire des services et encadrer des équipes.

Le technicien supérieur possède une culture en hôtellerie et en restauration suffisamment large pour être en mesure de s'adapter aux spécificités de son entreprise. Ses activités le conduisent à manager, en relation permanente avec des acteurs internes ou externes à l'entreprise.

## Programme

### Pôles d'activités

- Production de services en hôtellerie restauration
- Animation de la politique commerciale et développement de la relation clients
- Management opérationnel de la production de services en hôtellerie restauration
- Pilotage de la production de services en hôtellerie restauration
- Entrepreneurat en hôtellerie restauration

### Enseignements généraux / Enseignements professionnels

- Communication et expression Française, ainsi que 2 langues vivantes étrangères
- Enseignements d'économie et de gestion hôtelière
- Enseignement en hôtellerie restauration dispensés en trois options possibles :
  - ✓ **Option A** : Management d'unité de restauration
  - ✓ **Option B** : Management d'unité de production culinaire
  - ✓ **Option C** : Management d'unité d'hébergement

L'option est déterminée dès la signature du contrat d'apprentissage.

## Entreprises d'accueil

Le ou la titulaire d'un BTS Management en Hôtellerie Restauration peut exercer son activité dans une entreprise d'hôtellerie restauration, dans un groupe hôtelier international, dans un cabinet de conseil en ingénierie, dans une entreprise de l'industrie agroalimentaire, dans des établissements d'hôtellerie de luxe, en passant par les résidences de tourisme.

## Débouchés professionnels

### Emplois visés

- Maître d'hôtel (MH), Premier Maître d'hôtel, Sommelier, Chef barman
- Demi-chef de partie, Chef de partie, Second de cuisine
- Assistant gouvernant, Gouvernant d'étages, Community Manager, Chef de brigade réception, Assistant(e) chef de réception

### Évolution dans le métier

- Assistant de direction de restauration, Chef sommelier, Directeur adjoint, Directeur
- Chef de cuisine, Responsable de production, Directeur adjoint, Directeur
- Responsable de l'accueil, Gouvernant(e) général(e), Revenu ou Yield Manager, Chef de réception, Directeur de l'hébergement, Directeur adjoint, Directeur

**Le Centre de Formation d'Apprentis IFA des Alpes** assure le bon déroulement, le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage en collaboration avec « Lycée Ambroise Croizat » :

## Lieu de formation

**Lycée Ambroise Croizat**  
244 Avenue de la Libération  
73600 MOUTIERS



## Conditions d'admission

La préparation du brevet de technicien supérieur par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage est ouverte aux candidats qui :

- Soit sont titulaires du baccalauréat technologique STHR
- Soit sont titulaires d'un baccalauréat professionnel Cuisine ou Commercialisation et Services en Restauration
- Soit après validation d'une mise à niveau en hôtellerie
- Avoir moins de 26 ans

## Rythme d'alternance

- Formation en apprentissage 2 ans (contrat d'apprentissage)
- 20 semaines d'enseignement dans l'unité de formation au lycée Ambroise Croizat par année
- 1400 heures de formation en UFA

## Comment s'inscrire ?

- dans l'application PARCOURSUP en respectant le calendrier national
- directement à l'IFA des Alpes

L'inscription en BTS Management en Hôtellerie-Restauration demande impérativement un dossier composé de:

- Curriculum vitae
- Lettre de Motivation
- Bulletins scolaires de votre dernière année d'étude
- Les coordonnées de l'entreprise d'accueil
- Fiche de première démarche: accessible sur le site du Lycée  
<http://ambroise-croizat.elycee.rhonealpes.fr/le-lycee/> Onglet « Apprentissage hôtellerie »,

Ces éléments vous permettront de lancer la procédure de pré-inscription dématérialisée demandée par l'IFA des Alpes.

**L'inscription est conditionnée par la signature du contrat d'apprentissage.**

Un rendez-vous y compris téléphonique avec le coordonnateur BTS MHR du lycée peut s'avérer utile pour faire le point sur votre projet.

BELLARBARBA Loïc  
[loic.bellarbarba@ac-grenoble.fr](mailto:loic.bellarbarba@ac-grenoble.fr)  
06.50.33.88.11.

Une question relative à l'apprentissage ?  
**IFA DES ALPES**  
3 avenue Marie Reynoard  
38100 GRENOBLE  
☎ : 04.76.49.04.77  
@ : ifa.des.alpes@wanadoo.fr